



## Inauguration de l'Ecoquartier Maragon-Floralies Vendredi 5 juin 2015 à Ramonville Saint-Agne

### Dossier de presse

Contact presse : Charlotte Sausset - Groupe des Chalets  
csausset@groupeledeschalets.com - Tél. 05 62 13 25 75



# SOMMAIRE

---

Editos	3
Aménagement de l'Ecoquartier Maragon-Floralies : un partenariat inédit en France	4
Une offre de logements diversifiée	6
Un Ecoquartier tourné vers l'avenir	8
Fiche technique Ecoquartier Maragon-Floralies	10
Groupe des Chalets	12
GIE Garonne Développement	13

« Véritable symbole pour la commune de Ramonville, la reconstruction-démolition des Floralties est tout d'abord le fruit d'une volonté politique forte, associant la mairie et les collectivités du territoire : le Sicoval, le Conseil Départemental et la Région Midi-Pyrénées. Ce projet d'envergure n'aurait pu voir le jour sans l'engagement du Groupe des Chalets d'une part, et le soutien de nombreux partenaires.

Dès les premières études, nous avons pris la mesure des enjeux de rénovation urbaine du secteur Maragon-Floralties et l'avons inscrit dans une démarche d'Ecoquartier tout en l'intégrant au fonctionnement urbain de la ville. Il s'agissait de répondre à des critères de développement durable forts mais aussi aux besoins des habitants qui devaient trouver leur place au sein de ce nouveau quartier. La mixité sociale et l'innovation ont été au cœur du projet avec la création de la première SCIAPP (Société civile immobilière d'accession progressive à la propriété) de France. Autre innovation, l'installation d'une chaufferie bois, une des plus importantes de Midi-Pyrénées, capable de couvrir les besoins en eau chaude et chauffage de tous les logements du quartier.

Tous les ingrédients étaient réunis pour mener à terme cet ambitieux programme. Les citoyens ont joué un rôle primordial dans sa conception en s'impliquant massivement pendant la phase de concertation. En parallèle, la révision du PLU a permis de traduire les orientations d'aménagement définies.

La question des modes de déplacement doux, l'accessibilité et l'ouverture sur la ville ont été une des préoccupations majeures dès la phase d'aménagement. En 2017, les bus et la navette municipale desserviront le quartier.

Il nous reste aujourd'hui à réussir le pari du « vivre-ensemble » ! La Mairie de Ramonville s'engage, en partenariat avec le Groupe des Chalets, à soutenir les initiatives des habitants et des associations locales pour encourager une véritable vie de quartier ».

Christophe Lubac, Maire de Ramonville Saint-Agne

« C'est avec un grand honneur et beaucoup de fierté que nous inaugurons aujourd'hui à Ramonville Saint-Agne, ce nouvel Ecoquartier, plus particulièrement la première phase en cours de livraison de ces 313 logements, réalisé par le Groupe des Chalets. Il y a plus de 10 ans, la mairie de Ramonville Saint-Agne nous sollicitait pour nous confier l'aménagement d'un ambitieux projet, celui de la construction-démolition puis reconstruction de la copropriété des Floralties. Cette opération d'aménagement complexe a nécessité le soutien de nombreux partenaires notamment la Communauté d'agglomération du Sicoval, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Région Midi-Pyrénées ainsi que la Préfecture.

Sa conception partagée, souhaitée par la mairie de Ramonville Saint-Agne, est inédite. Tous les habitants de la copropriété, promise à la démolition, ont été invités à participer à la concertation : les locataires, les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants. Il s'agissait de les accompagner vers un nouveau projet de construction et de leur permettre de concevoir leur propre projet en cohérence avec l'ensemble du programme d'aménagement.

Pour répondre aux besoins de logement de tout type de public, le Groupe des Chalets a proposé une offre très diversifiée : des logements locatifs, en accession à la propriété grâce à notre dispositif de location-accession qui permet aux ménages sous conditions de ressources de devenir propriétaire et enfin des logements en accession progressive à la propriété dans le cadre de la constitution d'une Société Civile Immobilière d'Accession à la propriété (SCIAPP). Il s'agit d'ailleurs du premier projet abouti en France, puisque la SCIAPP sera constituée dans quelques semaines.

Enfin, la mairie a souhaité inscrire ce quartier dans une démarche d'Ecoquartier selon les critères de développement durable : maîtrise de l'énergie, limitation de la place des véhicules et mixité sociale. Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse a été créé pour répondre aux enjeux du développement durable et aux préoccupations de maîtrise des charges. A terme, la chaufferie biomasse alimentera tous les logements du quartier à l'issue de la 3ème phase du projet.

Convaincu de la capacité du quartier à fonctionner sur le long terme et de sa pérennité tout comme par l'obtention prochaine de sa labellisation nationale « Ecoquartier », nous sommes persuadés également que les habitants vont s'approprier ce nouveau lieu de vie, pour qu'il devienne un lieu de partage et de convivialité.

Rendez-vous très vite, à l'issue des deux prochaines phases de construction ».

Pierre Fronton, Président de la SA des Chalets

# Aménagement de l'Ecoquartier Maragon-Floralies : un partenariat inédit en France

---

Retenu par la mairie de Ramonville Saint-Agne, le Groupe des Chalets, référent du logement social en Midi-Pyrénées a aménagé l'Ecoquartier Maragon-Floralies (opération de reconstruction-démolition de la copropriété dégradée des Floralies).

Une démarche partenariale s'est aussitôt engagée confirmant la forte volonté des acteurs du projet.

Des actions ont été mises en œuvre de façon concertée dans le but de préparer, organiser et financer l'opération : programmation des travaux urgents de sécurisation des Floralies avant le relogement, maintien du fonctionnement juridique et financier de la copropriété, accompagnement social et relogement des habitants, acquisition et partage des lots dans le cadre de la reconstruction et coordination du projet de construction de l'Ecoquartier.

Ce projet urbain s'est inscrit dans la durée. Il a trouvé son origine dès 2003 avec la décision de la mairie de Ramonville Saint-Agne de ne plus laisser se dégrader plus longtemps la copropriété des Floralies qui comptait 274 logements.

Le chantier a démarré en 2013 et les premiers logements ont été livrés fin 2014 dans le cadre de la 1ère phase de construction. Les derniers logements, en phase 3, seront livrés fin 2019.

## Les acteurs du projet :

Groupe des Chalets, Mairie de Ramonville Saint-Agne, Communauté d'Agglomération du Sicoval, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Préfecture de la Haute-Garonne, ANAH, ADEME, Ciléo, Action Logement, Caisse des Dépôts et des Consignations, Crédit Agricole Toulouse 31, Pact 31, CAF, ADIL 31, AERA.

## Une opération urbaine transversale pour le Groupe des Chalets

Il s'agissait d'une nouvelle occasion pour le Groupe des Chalets de mettre en œuvre toutes ses compétences et métiers. Un groupe « projet » a été constitué et tous les services ont été mobilisés depuis l'origine du projet :

- le service juridique pour le rachat des logements de la copropriété dégradée et le montage juridique du projet,
- les services de l'agence Rive Droite pour la gestion des logements acquis, le suivi et le relogement des locataires, la gestion des travaux de sauvegarde,
- les services du Syndic pour la gestion de la copropriété jusqu'à sa dissolution,
- le GIE Garonne Développement pour la définition du projet d'aménagement et l'élaboration des deux phases initiales du projet,
- le service commercial pour l'action à la propriété,
- le service financier qui supervise et coordonne le montage financier du programme.

## Une démarche participative de co-construction

Après un diagnostic du PACT-ARIM 31 établissant l'impossibilité de rénover la copropriété des Floralties, le scénario de démolition se dessine. Il est alors proposé aux propriétaires de vendre leurs logements au Groupe des Chalets, puis selon leur statut d'occupant ou de bailleur, de les racheter soit en PSLA, soit en VEFA PLS ou encore en VEFA Libre.

Les copropriétaires et locataires ont été associés au projet dans le cadre de l'élaboration du plan de sauvegarde dans un premier temps puis dans la définition du projet urbain assurant la reconstruction des logements. L'AERA, missionnée par le Groupe des Chalets a accompagné les habitants de la copropriété des Floralties dans la programmation de leur habitat afin de garantir notamment la maîtrise globale des coûts dans la durée. La réflexion a porté sur les espaces partagés, les déplacements au sein du quartier, les équipements et services de proximité ... Cette méthodologie avait aussi pour objectif de favoriser et développer le vivre ensemble et permettre une meilleure appropriation individuelle et collective du quartier.

Les riverains ont également été consultés dans le cadre de la révision simplifiée du PLU communal.

31 réunions publiques et de concertation ont été organisées pour l'élaboration du programme de reconstruction-démolition des Floralties.

Près de 80 logements de l'Ecoquartier ont fait l'objet d'une programmation participative.



### Le Sicoval acteur du plan de sauvegarde

Dans le cadre de sa compétence «Habitat», le Sicoval a été saisi en 2003 par la Ville de Ramonville, sur le devenir de la copropriété des Floralties. Construite en 1977, cette dernière présentait dès sa livraison des malfaçons irrémédiables et devait être démolie.

Un projet de reconstruction-démolition a donc été lancé dès 2008 sur la base d'un partenariat avec l'Etat/Anah, le Conseil Général, la Mairie de Ramonville Saint-Agne, Action Logement, le Groupe des Chalets, la Caisse d'Allocations familiales et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dans ce cadre, parallèlement à la construction d'une nouvelle résidence, le Sicoval a été maître d'ouvrage et coordonnateur d'un plan de sauvegarde de la copropriété.

Les objectifs étaient d'assurer la sécurité et la salubrité des biens et des personnes ainsi que d'accompagner les occupants jusqu'à la démolition de la résidence existante.

L'intervention sur la copropriété s'est déroulée autour de 5 axes :

- travaux conservatoires de sécurité subventionnés par l'Anah, le Sicoval et le Conseil Général
- accompagnement juridique et financier de la copropriété avec l'appui de l'ADIL
- accompagnement social et relogement des 200 occupants confié par le Sicoval au Pact 31 et au Groupe des Chalets
- acquisition et portage des lots de la copropriété
- coordination entre le plan de sauvegarde et le projet urbain

6,3 M€ ont été investis par les partenaires (Sicoval, Conseil Général, Etat/Anah, Ramonville, Action Logement) dans ce plan de sauvegarde, la participation financière du Sicoval s'élève à 880 000 €.

# Une offre de logements diversifiée

Dans le cadre de la concertation, le projet a dû répondre à des demandes très diversifiées en termes de taille de logement, de situation (rez-de-chaussée, étage, orientation) ou encore d'évolution possible en fonction des changements de structures familiales.

## La location

Les logements locatifs ont été conçus pour répondre aux besoins de logements de tout type de public et à des situations personnelles les plus diverses : personnes seules, en couple, familles nombreuses, jeunes, seniors ...

## La location-accession

Dispositif d'accèsion à la propriété sécurisé, la location-accession (PSLA), permet aux ménages, sous condition de ressources, d'acheter leur résidence principale. Au cours de la 1ère phase, dite locative, l'accédant occupe le logement et verse une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément d'épargne « la part acquisitive ». Lorsqu'il le souhaite, et dans la limite d'un délai de 2 ans, il devient pleinement propriétaire en levant l'option.

Du studio au 5 pièces.

Espace de vente

4 mail Françoise Dolto – Ecoquartier du Midi à Ramonville Saint-Agne

T. 0810 051 810 – [www.leschaletsaccession.com](http://www.leschaletsaccession.com)

## L'accèsion progressive à la propriété

La constitution d'une Société Civile Immobilière d'Accession Progressive à la Propriété (SCIAPP) de forme coopérative permet à des ménages qui n'ont pas recours à des prêts bancaires d'accéder à la propriété. Dans ce programme, les locataires de la copropriété dégradée des Floralies ont été prioritaires pour accéder à ce projet. Le dispositif offre la possibilité au sociétaire de rompre son bail en revendant les parts acquises à un autre accédant en coopération avec le Groupe des Chalets.



Vue de l'Ecoquartier depuis la rue Victor Hugo

## « Chlorys », 1ère SCIAPP de France située dans l'Ecoquartier Maragon-Floralies

Le statut de SCIAPP a été institué par la loi du 13 juillet 2006 et propose une forme innovante de coopérative d'habitation à vocation sociale et participative. Il s'agit d'un nouvel outil qui offre la possibilité à des ménages qui n'ont pas recours à des prêts bancaires de devenir propriétaires

Ce montage sera le premier projet abouti en France, ici, dans l'Ecoquartier Maragon-Floralies à Ramonville Saint-Agne.

Le Groupe des Chalets va créer, avec les « accédants », une Société Civile Immobilière d'Accession Progressive à la Propriété (SCIAPP) de forme coopérative, à laquelle il apporte l'immeuble réalisé.

À la création de la SCIAPP, les "associés" feront un apport individuel en fonds propres équivalent à 2% environ de la valeur de leur futur logement qui leur permettra de faire l'acquisition des premières parts sociales. Les accédants seront à la fois membres associés de la SCI, dont ils détiendront chacun des parts sociales, et locataires individuellement de cette SCI. Par le paiement de la mensualité due à la SCI, les accédants feront ensuite l'acquisition progressive du groupe de parts sociales attachées à leurs logements encore détenues par le Groupe des Chalets. Ces parts sont cessibles à tout moment et transmissibles en succession.

L'Ecoquartier Maragon-Floralies compte 13 logements en SCIAPP. La constitution officielle sera effective dans quelques semaines.



Résidence Le Lorient d'Europe, accueillant la SCIAPP

# Un Ecoquartier tourné vers l'avenir

---

## Des logements durables en lien avec le patrimoine naturel du site

L'aménagement et le parti pris architectural de l'Ecoquartier Maragon-Floralies ont été guidés par la nature du terrain. En pente vers le sud, avec vue sur la plaine, chaque unité d'habitation est orientée pour optimiser ses liens avec le paysage, le soleil et les vents. Urbanistes et architectes ont œuvré dans le but de proposer des logements durables, traversants, lumineux, avec balcons ou terrasses, tout en préservant le patrimoine naturel du site. Le bilan énergétique des bâtiments était au cœur du programme : éviter les ponts thermiques, proposer des protections solaires appropriées, offrir une régulation naturelle par ventilation ...

L'Ecoquartier Maragon-Floralies a rassemblé les compétences d'un cabinet d'urbanisme et de 4 équipes d'architectes. La mairie de Ramonville Saint-Agne souhaitait porter un regard le plus large possible afin d'inscrire le site dans une réflexion globale autour du devenir de ce nouveau secteur de ville.

Après l'élaboration du projet urbain, en concertation avec les habitants, les architectes ont élaboré les premières esquisses pour intégrer leurs projets architecturaux conformément au schéma directeur en partenariat avec tous les acteurs du projet.



## Le parti-pris du développement durable

La mairie de Ramonville Saint-Agne a souhaité inscrire le quartier Maragon-Floralies dans une démarche d'Ecoquartier conçu selon des critères de développement durable : maîtrise de l'énergie, limitation de la place des véhicules et mixité sociale, tout en l'intégrant au fonctionnement urbain de la ville.

Fin 2014, la deuxième étape de labellisation a été franchie avec succès. Une reconnaissance qui conforte les objectifs du quartier et valide sa pérennité socio-économique et sa capacité à bien-vivre et à fonctionner sur le long terme : prochaine étape, l'obtention du label national « Ecoquartier ».

L'identité patrimoniale du site devait être préservée. 36 espèces protégées ont été recensées dans le cadre d'une étude d'impact sur site. Afin de favoriser le maintien de la biodiversité, des trames vertes et chemins creux ont été intégrés au projet.

Les modes de déplacement doux ont été privilégiés dès la phase de programmation.

## La création d'une chaufferie biomasse, une réponse aux enjeux d'un Ecoquartier

La création du réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse participe à l'intégration des objectifs de développement durable affichés dans le projet de labellisation « Ecoquartier ». Cette solution de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire répond aux préoccupations de maîtrise des charges et de confort pour les habitants. Une solution adaptée tant en terme d'entretien qu'en terme financier mais aussi écologiquement avec de faibles rejets de CO2. Approvisionnée avec des plaquettes forestières en filière locale, elle alimente tous les logements en énergie renouvelable à 80% avec un complément gaz pour éviter les ruptures énergétiques.

A terme, la chaufferie alimentera l'ensemble de l'Ecoquartier Maragon-Floralies en se substituant aux chaufferies collectives qui auraient dû être installées sur chaque îlot. Le Groupe des Chalets a confié la gestion de cette installation à une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Celle-ci est chargée de gérer la production et la fourniture d'énergie ainsi que les installations thermiques sous l'impulsion et le contrôle de ses membres et en complémentarité avec eux. L'association contribue ainsi à lutter contre le réchauffement climatique et à protéger et valoriser l'environnement. Elle est composée des membres actifs fondateurs (Groupe des Chalets et ville de Ramonville Saint-Agne) et de représentants des usagers.



## Un Ecoquartier qui s'inscrit dans la ville

Le quartier s'intègre parfaitement à la commune avec l'installation de fonctions urbaines : habitat, activités, commerces, services, équipements publics et espaces publics.

L'avenue de Suisse qui borde le site au sud est devenue la nouvelle armature urbaine reliant à la fois les grands axes, les polarités existantes ou en devenir et les deux espaces de nature ramonvillois (parc des crêtes et canal du Midi). Bénéficiant déjà de la proximité des principaux équipements publics de la ville et du pôle commercial des Chaumes, la prochaine phase du programme verra la création de nouveaux services publics et commerces ainsi que la construction de la nouvelle Gendarmerie.

# Ecoquartier Maragon-Floralies à Ramonville Saint-Agne

ECOQUARTIER  
**Maragon-Floralies**  
RAMONVILLE

Surface totale : 16 hectares

## Phase 1 : construction de 313 logements

Label Habitat et Environnement et Qualitel BBC (RT 2012 anticipée)

Chaufferie biomasse (réseau de chaleur)

- Une chaudière bois 500 kw
- Deux chaudières gaz d'appoint et de secours 1100 kw chacune

Typologie des logements :

- Locatif social en PLUS et PLAI
- Accession à la propriété PSLA
- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- SCIAPP

Livraison : fin 2014 – été 2015

Architectes :

Séquences

51 bis, rue des amidonniers C.S. 68013 - 31080 Toulouse  
Tél : 05 34 51 13 90

GGR Architectes

16 rue Arnaud Vidal - 31000 Toulouse  
Tél : 05 62 73 73 10

Studio K Architecture

26, place Marnac - 3150 Ramonville St-Agne  
Tél. : 05 62 19 32 32

TD Archi

6 Rue Franc - 31000 Toulouse  
Tél. : 09 61 43 46 94

Coût global de l'opération par phase (HT) :

Phase 1 : 38 M€

Phase 2 :

Tranche 1 : 14 M€

Tranche 2 : 4,5 M€



## Et demain.... Phase 2

### Tranche 1 : construction de 130 logements

Typologie des logements :

- Locatif social en PLAI-R et PLUS
- Accession à la propriété PSLA
- Accession libre

Planning prévisionnel :

Dépôt du permis de construire : 2ème trimestre 2015  
Désamiantage et démolition de l'ancienne copropriété des Floriales : janvier à décembre 2016  
Démarrage des travaux : début 2017  
Livraison : début 2019

Architectes :

ARUA Architecte  
28, Allée Charles de Fitte  
31 300 Toulouse  
Tél : 05 61 59 43 28 - arua@arua.fr

GBMP – Générale de Bâtiment Toulousaine  
16, Boulevard Marcel Paul - Z.I. Pahin  
31 170 Tournefeuille  
Tél. 05 34 50 85 30

### Tranche 2 : construction de 44 logements

Typologie des logements :

- Locatif social en PLAI-R et PLUS
- Accession à la propriété PSLA
- Accession libre

Planning prévisionnel :

Dépôt du permis de construire : 3ème trimestre 2015  
Démarrage des travaux : fin 2017  
Livraison : fin 2019

Architecte :

Taillandier Architectes Associés  
42, rue de Cugnaux  
31300 Toulouse  
Tel: 05 61 14 85 14 - agence@starchitectes.com



Phase 2 : insertion vue depuis le jardin arrière



## Acteur de référence de l'habitat social en Midi-Pyrénées

### Un esprit coopératif au service de la diversité sociale

Plaçant l'humain au cœur de son métier, le Groupe des Chalets est à l'écoute des habitants, de leurs modes de vie, de leurs besoins et de leurs aspirations. Fidèle à l'esprit coopératif de sa création en 1949, le Groupe des Chalets s'est développé autour de valeurs et d'engagements au service des foyers les plus modestes, d'un urbanisme équilibré et de la mixité sociale.

### Rendre le logement accessible au plus grand nombre

Le Groupe des Chalets construit et gère des logements locatifs (près de 12 000 aujourd'hui), développe des programmes en accession sociale à la propriété (300 logements produits par an) et réalise des opérations d'aménagement urbain pour des collectivités.

Pour tous types de production, il apporte un soin particulier à la conception et à la qualité des logements, attentif aux aspects énergétiques et environnementaux. En ce qui concerne le parc locatif existant, il est fortement engagé dans le plan de rénovation énergétique régional.

### Au plus près des habitants

Pour favoriser le bien vivre, il mène des actions en faveur du lien social grâce notamment à ses agences de proximité, au rôle des gérants et gestionnaires de résidences. Il offre aussi des services comme les jardins partagés ou le raccordement à la fibre optique dans l'agglomération toulousaine.

De la même manière, il propose des réponses aux besoins de publics spécifiques : seniors, étudiants, jeunes actifs, personnes en situation de handicap, population en difficulté au travers de conventions avec des associations,...

### Fiche technique

Le Groupe des Chalets est constitué d'une société privée, la S.A. des Chalets – dont l'actionnaire majoritaire est le Conseil départemental de la Haute-Garonne – et d'une société filiale : la Société Coopérative HLM de la Haute-Garonne qui produit des logements en accession à la propriété.

#### Les chiffres (année 2013)

##### Patrimoine

Près de 12 000 logements  
L'essentiel du parc est situé en Haute-Garonne (principalement Toulouse et son agglomération), dans le Tarn et Garonne et le Lot.

##### Production

Plus de 800 logements construits par an :  
550 à 600 locatifs sociaux (logement familiaux et foyers)  
200 en accession sociale à la propriété  
Environ 50 lots à bâtir

##### Chiffre d'affaires global du groupe

87,6 millions d'euros  
Nombre de collaborateurs : 170

##### Les dirigeants :

- | Pierre Fronton, Président de la SA des Chalets,
- | Louis Palosse, Président de la Société Coopérative HLM de la Haute-Garonne
- | Jean-Paul Coltat, Directeur Général des Chalets

## Un bâtisseur de mixité sociale au service des collectivités locales

Créé en 2012 sous l'impulsion du Conseil Général de la Haute-Garonne, le GIE Garonne Développement réunit les moyens et les compétences en matière de maîtrise d'ouvrage de l'OPH 31, de la SA des Chalets et de la Société Coopérative HLM de la Haute-Garonne. Depuis le 1er février 2014 il accueille un nouvel adhérent : la SA Gasconne HLM du Gers.

## Le partenaire privilégié des collectivités

Le GIE Garonne Développement accompagne les collectivités et propose des solutions sur mesure en réponse à leurs problématiques d'aménagement, de développement, de réhabilitation et de renouvellement urbain. Ses missions s'articulent autour d'interventions alliant proximité et confiance. Les communes sont associées à toutes les étapes du projet, dans la concertation et la transparence. Il s'agit par ailleurs, d'appuyer les politiques publiques en matière de mixité sociale.

## Des actions pour répondre aux enjeux des territoires

L'aménagement pour maîtriser l'aspect foncier des opérations et accompagner les collectivités dans leurs projets de développement de lotissements, de ZAC ...

Le développement (constructions neuves et acquisition-amélioration) avec pour objectif, d'ici à 3 ans, la production de 1000 logements par an pour un investissement de 120 millions d'euros

La réhabilitation et le renouvellement urbain

### En quelques chiffres

Date de création : 1<sup>er</sup> janvier 2012

Effectif : 40 personnes

Montant des travaux gérés en 2012 : 90 M d'euros

#### Président

| Jean-Michel Fabre

#### Administrateurs

| Jean-Michel Fabre et Ghislaine Cabessut pour l'OPH31

| Pierre Fronton et Jean-Jacques Mirassou pour la SA des Chalets

| Louis Palosse et Alain Gabrieli, pour la Société Coopérative HLM de la Haute-Garonne

#### Direction Générale

| Jean-Paul Coltat, Directeur Général

| Pierre Marchal, Directeur Développement et Aménagement

| Jérôme Farcot, Directeur Maîtrise d'Ouvrage



[www.groupedeschalets.com](http://www.groupedeschalets.com)

**Groupe des Chalets**

29, Bd Gabriel Koenigs  
 CS 23148  
 31027 TOULOUSE Cedex 3  
 Tél. : 05.62.13.25.25  
 Fax : 05.62.13.25.99

